

Rapport financier sur les comptes de l'année 2011 et le budget 2012

Documents

Les comptes de 2010, 2011 et le budget 2012 peuvent être analysés sur trois tableaux joints : le bilan, le compte de résultat, le budget.

Les comptes détaillés et l'annexe peuvent être consultés au siège aux heures d'ouverture, de l'envoi de la convocation jusqu'au jour de l'assemblée générale.

Le cabinet AUDITOR révise les comptes de l'association pour la quatrième année consécutive. Son rapport sera lu à l'assemblée avant le vote sur les comptes. Nous avons suivi les mêmes méthodes comptables que les années précédentes.

Présentation des comptes

La présentation du compte de résultat est identique à celle de 2010, avec une décomposition analytique qui permet d'analyser l'activité associative et les différents projets sur lesquels nous obtenons des concours extérieurs.

Intégration des délégations simples

Les comptes des délégations simples sont intégrés en comptabilité, délégation par délégation.

Nouvelles immobilisations en 2011

Aucune nouvelle immobilisation n'a été enregistrée en 2011.

Produits

Les produits sont listés dans le compte de résultat. Le montant des cotisations, majoré en 2009 après de longues années à un niveau inchangé, est très légèrement inférieur à 2010 (-2 800 €). Le nombre d'adhésions, en comptant pour deux un adhérent qui cotise dans deux départements, est toujours en diminution depuis 2007 malgré une légère reprise observée l'an passé :

10 275 en 2007, 9 273 en 2010, 9066 en 2011, nous avons donc perdu en 4 ans 1 200 adhérents.

Le nombre de personnes adhérentes est passé de 9 412 en 2007 à 8 442 en 2010, et enfin 8 275 en 2011.

Parallèlement, le nombre des abonnés à la revue a baissé de 5 653 en 2008 à 5 277 en 2011 dont 317 abonnements seuls (des collectivités).

Comme les cotisations, les dons et donations sont un élément fondamental des ressources de MPF : 90 154 € en 2010 puis 102 914 € en 2011.

Subventions

Les subventions inscrites en produits au niveau du siège au titre de 2011 ont été de 103 596 €, toutes affectées à nos différents projets.

Les subventions des délégations sont de 21 675 €, essentiellement versées par des conseils généraux.

Charges

Les charges sont listées dans le compte de résultat.

Charges et produits exceptionnels

Les charges exceptionnelles se montent à 3 787 € essentiellement constituées de charges non saisies les années précédentes, et de régularisations de soldes bancaires.

Les produits exceptionnels se montent à 6 174 € dont 5 600 € de reprise sur des montant pris en charge à tort.

Dettes et créances

Les dettes et créances sont liées aux opérations courantes d'exploitation. MPF n'a aucune créance ni dette à plus d'un an.

CFP-MPF

L'Assemblée Générale du CFP – MPF en date du 17 juin 2011 a procédé à la liquidation de l'association et a voté le reversement du solde de ses comptes à MPF. Un produit exceptionnel de 425,54 € a été enregistré.

Informations sur les projets budgétisés en 2011

Chacun des projets décrits par le président dans son rapport moral, sur lesquels nous avons demandé des financements externes, sont identifiés dans le compte de résultat.

Résultat

Le résultat est positif + **68 368,26 €**. Il est proposé de l'affecter au fond de réserve de trésorerie.

Rémunération des dirigeants

L'ensemble des membres du conseil d'administration et notamment les sept membres du bureau, dirigeants de l'association, sont bénévoles, ne bénéficient d'aucun avantage en nature, et n'ont aucun contrat avec MPF. Il n'y a aucun dirigeant salarié.

Effectifs

En 2011, MPF a employé 9 salariés dont 4 à temps partiel, soit 6,0 "équivalent temps plein". A la fin du mois d'octobre, Amélie Pédrot, responsable de la communication a quitté ses fonctions. Ses tâches ont fait l'objet d'une redistribution sur le personnel restant et les bénévoles du siège. Aucun recrutement n'est envisagé. Les salaires bruts des cinq personnes les mieux rémunérées se montent globalement à 129 411 €.

Bénévolat

Conformément aux recommandations du ministère, le bénévolat a été valorisé en produits et en charges, de façon à en mesurer l'importance dans l'action de notre association. Il progresse de 1 441 447 € (2010) à 1 462 951 €. Cette évolution est essentiellement due à une implication accrue des bénévoles au niveau du siège. Cela représente deux fois les ressources "monétaires" de MPF.

Budget 2012

Nous chiffrons dans le budget la poursuite de nos projets.

Les subventions sont estimées à 84 000 €, dont 20 000 € dans les délégations. Cette baisse sensible par rapport à 2011 s'explique par la fin de plusieurs conventions, elle est prise en compte par la diminution équivalente de nos dépenses.

Les investissements resteront limités, et affectés essentiellement à la mise à niveau de nos logiciels et réseaux informatiques. Nous inscrivons 3 000 € au budget.

Cotisation et abonnement 2012

Le montant de nos charges fixes augmente chaque année, au premier chef les salaires (+1,8% d'augmentation pour l'année). Le bon sens économique voudrait que nous augmentions chaque année parallèlement le barème des adhésions. Aucune

augmentation n'a été appliquée aux tarifs de nos adhésions depuis 2009, l'application d'une augmentation en 2013 semble donc une nécessité. Nous vous soumettons par ailleurs une proposition d'augmentation des cotisations.

Cette augmentation de tarifs n'exclut nullement notre espérance de voir se multiplier les dons, même modestes, qui viendraient augmenter nos recettes. De nombreux adhérents le font maintenant, et nous les en remercions vivement.

Nous savons tous que cotisations et dons permettent une déduction fiscale de l'impôt sur le revenu de 66% du montant versé. Il convient de chaque fois le rappeler aux adhérents et donateurs que nous côtoyons. Le recours accru au bénévolat, que ce soit dans les délégations ou au siège, est un autre moyen de limiter les dépenses et/ou d'augmenter nos actions et/ou de stimuler des adhésions.

Situation financière du siège

Les efforts consentis par tous ces deux dernières années ont permis une amélioration sensible de la situation financière du siège. Les contrats d'études menés à terme dans de bonnes conditions nous ont permis de réalimenter les fonds propres de MPF. Le problème des fonds propres négatifs est récurrent depuis 2008. Les résultats (44 235,62 €) de 2011 permettent de réduire sensiblement ce déficit en passant de - 79 528 € à - 35 292 €.

Nous avons souffert tout au long de l'année 2011 de difficultés de trésorerie. Nous avons passé ce mauvais cap. Les reversements aux délégations qui connaissent des retards les années précédentes ont été complètement apurés en novembre 2011

Ce nouvel exercice est d'ores et déjà marqué par une légère diminution de nos adhésions et des dons. Surtout, nos contrats d'études et les subventions sont en baisse. L'embellie de notre situation financière en 2011 nous permet d'aborder l'année 2012 avec plus de sérénité mais les efforts de gestion et les économies sont plus que jamais d'actualité.